



BÉNÉDICTION PASCALE DE VOS APPARTEMENTS ET MAISONS Du 6 avril au 24 mai 2026

Pendant le temps pascal, vous pouvez faire bénir votre logement.

Faire bénir son appartement, c'est demander à Dieu de faire un bon usage de son logement et de donner des grâces à ceux qui l'habitent et à ceux qui y sont accueillis.

Merci de remplir cette feuille et de la déposer dans la boîte aux lettres ou à l'accueil avant le 10 mai. Selon vos disponibilités, le prêtre ou le diacre vous contactera pour venir chez vous.

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

ETAGE : _____ CODE D'ENTREE : _____

TEL : _____ MAIL : _____

Je suis disponible (mettre plusieurs jours et plusieurs créneaux horaires)

- _____	- _____
- _____	- _____

**IMPERATIF : VOTRE LOGEMENT DOIT SE SITUER
SUR LE TERRITOIRE PAROISSIAL**